



DES FOURMIS

NOUS CONDAMNONS LA LAIDEUR MACRONALE

Les Français-es reviennent à la mode, et pas uniquement à l'occasion d'une fashion-week. À travers le monde, nous sommes salué-es par nos frères et sœurs de toutes origines pour nos propensions à défendre nos droits avec nos défilés tendances et la remise au goût du jour d'expressions vintage.

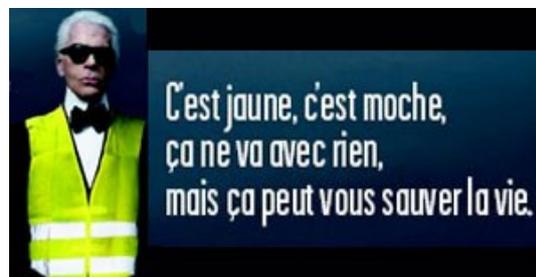
Aux États-Unis, des yankees s'émerveillent et nous prennent en modèle. Iels s'encouragent « ah si nous aussi on pouvait se battre pour nos droits comme les français-es » (oui les américain-es en contact avec SUD utilisent aussi le point médian...)

Le 1^{er} mai, des représentant-es de moult pays se joignirent aux cortèges de manifestant-es venu-es par millions rappeler que le monde ne peut tourner sans les travailleuses et les travailleurs. Et qu'en conséquence il doit tourner selon elleux, selon leurs désirs, selon leurs règles.

De magnifiques défilés, joyeux, colorés, énergiques, étincelants, ont réchauffé les cœurs (y compris ceux cachés derrière de lourds boucliers). Ils ont renversé les habitudes, redonné de l'ardeur, alors que la morosité semblait s'abattre sur nombre d'épaules après des années sans rien de réjouissant à se mettre sous la dent.

Contre le retour en grâce de la combativité à la française, le passé-de-mode s'organise. C'est toute la filière du prêt-à-manipuler qui fait son baroud d'honneur. Une campagne de dénigrement chargée de mensonges pour faire passer contre 90% une régression profonde du style de vie à la française est allée bon train. « 1200€ par mois minimum pour accéder au stupre et au luxe ». Evidemment que la promesse ne pouvait cacher que fausse promesse.

Même chose concernant celles faites spécifiquement aux femmes. Jusqu'à quel



point les a-t-on pensées idiotes pour s'imaginer que leur marketing pourraient marcher sur elles ?

Maintenant le plan de com' s'effondre, les coutures bien trop visibles cèdent, le monde entier hue et dénonce un scandale voire un crime. Que reste-t-il ? Faire diversion, tenter de passer à autre chose ? Revenir aux obsessions des faibles en humanité. S'en prendre aux autres, aux étranger-es, tenter de s'en sortir en accusant à côté pour pouvoir continuer la même entreprise de laideur, consommatrice et destructrice, sans sens ni avenir.

Maintenant la question qui obsède certain-es au point qu'iels en deviennent incapables de poser une autre question : « est-ce que SUD condamne la laideur ? »

Bien sûr que SUD condamne la laideur, la laideur macronale. L'ancienne mode, celle qu'on nous impose depuis 40 ans. La mode qui ment, la mode qui passe en force, la mode qui nous impose le court terme alors qu'on aimerait une garde robe qui puisse tenir des siècles.

Il y a la bonne mode et la mauvaise mode comme disaient les poètes. Celle qui émancipe car on est bien dans nos baskets. Et celle qui blesse et détruit car elle ne correspond qu'à une infime minorité ayant les moyens de se l'offrir sur le dos des autres. La lutte sociale revient à la mode, la bonne.

**QU'ON SOIT CROP TOP OU T-SHIRT DÉLAVÉ,
BLACK-BLOC OU VENTES-PRIVÉES
ON NE LÂCHE RIEN !!!
UNISSONS-NOUS. SEUL-ES ON NE PEUT RIEN,
ENSEMBLE ON PEUT TOUT !!!**

ECHO DES SERVICES

Sûreté accueil - TECO
Blanchisserie - NUIT

POSTES DE « COUPE » P. 4

NOUVEAU MANAGEMENT P. 4

CA ET ATTRACTIVITÉ P. 6

RECLASSEMENT CAT B P. 7

ATTENTAT CENTRE LGBTI P. 7

CONSEIL MÉDICAL P. 8

LOI RIST P. 9

MOBILISATIONS RETRAITE P. 10

SUD SANTÉ SOCIAUX CHU DE TOURS

Bretonneau 7 37 62

Trousseau 7 84 17

Portable 06 15 08 62 22

sudsantesociaux37@gmail.com

www.sudsantesociaux37.org

[@sudsantesociauxchudetours](https://www.facebook.com/sudsantesociauxchudetours)

[@sudsantesociaux37](https://www.instagram.com/sudsantesociaux37)



SÛRETÉ ACCUEIL

Au pied de la tour mais pas au pied du mur, les agents de la sûreté accueil Trousseau sont toujours dans la lutte. Les motifs de la colère sont multiples : pas assez de personnel, aucune évolution de carrière et surtout des missions en total désaccord avec leurs compétences. A croire que la direction a décidé de donner à ce service toutes les tâches qu'elle ne sait pas à qui confier.

Par conséquent, qui appelle-t-on en cas de décès dans un service ? La sûreté accueil ! Qui appelle-t-on pour seconder les médecins de l'institut médico-légal pour les autopsies ?? La sûreté accueil !! Et dernièrement, qui appelle-t-on pour avoir une batterie de vélo ??? Encore la sûreté accueil !!!

C'est pourquoi, le 4 avril dernier, iels ont décidé avec notre collaboration de distribuer des tracts aux personnels de Trousseau et à la population pour les sensibiliser à leurs conditions de travail et cela tout en accomplissant leur mission première : SECURISER l'établissement. Bien évidemment, du fait des manquements de la direction en termes d'aménagement de voie d'accès (sans doute dans un souci d'économie!), cette action a entraîné de fortes perturbations du trafic. Résultats, la direction n'a pas apprécié, et a envoyé un courrier aux agent-es leur indiquant qu'iels avaient enfreint



la loi par excès de zèle. En matière de zèle et comme à son habitude, la direction est prompte à sévir mais jamais à améliorer les conditions de travail.

Et qu'en est-il de demain ? Les missions de la sûreté accueil s'intensifient après la sécurisation du site, le transfert des corps à la chambre mortuaire, l'assistance à l'IML, s'ajoutent la gestion des téléphones des cadres de nuit avec la mise en place des astreintes des cadres, les téléphones des médecins de ville pour la maison médicale de garde, et maintenant la gestion des batteries au lithium des vélos du CHU et des casques qui vont avec. Demain, pourquoi pas la distribution du courrier, la gestion des brancards, la confection des petits déjeuners !!!!

Les collègues continuent la grève, et nous avons demandé un rendez-vous à la direction pour connaître les moyens qu'elle met en place à la fois pour la chambre mortuaire et l'IML, rendez-vous qu'elle ne met pas en place avec Zèle puisque que la demande remonte déjà à un mois. Mais peut-être est-elle bloquée dans le trafic de la communication informatique de notre hiérarchie ? Et que là aussi, il n'est pas prévu de voie d'accès d'urgence.

EN ATTENDANT, SUD RESTE AUX CÔTÉS DES AGENTS POUR

PÔLE TÉCO : LA TÊTE À L'ENVERS

Les collègues s'épuisent, les cadres partent les un.es après les autres. Les arrêts ne sont pas ou que peu remplacés !

Interpelée à plusieurs reprises par nos soins. Nous avons toujours les mêmes réponses ou, devrait-on dire les non réponses de la direction. Ces mêmes réponses laconiques sur les difficultés de recrutement, dues, entre autres, d'après la direction des soins « au mauvais accueil » des étudiant.es ou nouvelles, nouveaux arrivant.es.

Mais cette même direction ne se remet pas en question sur les refus de congés demandés, l'imposition de changement des trames ! Pas de remise en question sur les changements de jours et heures de travail à la dernière minute ! Pas de remise en question sur la non ou mauvaise communication avec les encadrant-es...



Depuis le début de l'année, des fermetures de lits s'enchaînent, tantôt des lits de réa-neurochir, tantôt des lits d'ORL, ou encore des lits d'USC neurochir !

Ce pôle est l'un de ceux subissant le plus d'absentéisme, avec un taux de 12,59% cumulé depuis le début de l'année. En 2022, ce pôle a atteint 13,80 % d'absentéisme sur l'ensemble de l'année.

ET ÇA FAIT DES ANNÉES QUE ÇA DURE !

Les directions et encadrements sont pourtant au courant, cela fait des années que SUD leur rappelle par courriers, mails, appels téléphoniques, aux instances, etc.... A quand une réaction de leur part ? A quand un « management moins autoritaire et à l'écoute ?

SUD SANTÉ SOCIAUX NE LÂCHERA PAS LES ÉQUIPES, ET CONTINUERA LES ALERTES !

QUOI DE NEUF À LA BLANCHISSERIE !!!

Petit état des lieux sur nos effectifs

Sur 57 agents de blanchisserie tout grade confondu, 20 sont actuellement contractuel·les. Cela représente 11% de l'effectif, et iels sont indispensables.

Beaucoup d'entre eux sont en CDD depuis un certain temps. Certains (les plus anciens) ont pu prétendre à un CDI. Mais à quand l'ouverture d'un concours AEQ pour stagiairiser tous·tes les collègues présent·es depuis des années?

La balle est du côté du « développement professionnel ».

« IL FAIT TOUJOURS CHAUD À LA BLANCH !!! »

Un dépoussiérage de la charpente de la zone propre a été réalisé récemment, ce qui permet une meilleure circulation de l'air et moins de poussière qui vole.



Un appel d'offre avait vu le jour pour nous offrir un nouveau rafraîchissement d'atelier sous le nom de « projet d'ambiance thermique ». Mais les réponses ont explosé le budget. Donc en attendant un second appel d'offre, une remise en état du système existant sera réalisée, nous permettant normalement de récupérer 30% d'air frais en plus cet été.

La direction a fait quelques actions en attendant : rajout de ventilateur sur la plieuse à couverture, à la réception de la forme et au tri. De plus, elle a fait installer des bombonnes d'eau rafraîchie dans l'atelier « côté sale » et « côté propre ».

SUD SERA VIGILANT ET CONTINUERA À DEMANDER À LA DIRECTION LA MISE EN PLACE DES CONCOURS POUR LA TITULARISATION DE TOUSTES LES AGENT·ES, AINSI QUE POUR LES MESURES DE PROTECTIONS EN PRÉVISIONS DES FORTES CHALEURS !

LES ÉQUIPES DE NUIT : LA DIRECTION TOUJOURS DANS LE MÉPRIS

Dans le premier trimestre 2023, les problèmes de changements de trames pour les équipes persistaient dans des pôles !

La justification pour certains encadrements, comme d'habitude, c'est la pose des congés et/ou repos ! « Si vous voulez votre week-end en repos faites un échange », ou alors : « si je vous le donne, vous devrez revenir sur un de vos week-ends de repos pour compenser ».

Où est donc l'intérêt de faire un week-end en plus sur des repos pour bénéficier d'un week-end de congé sur des jours travaillés ? Oui c'est alambiqué, on le concède! Mais cela entraîne également des plannings illégaux, avec 2,3 voire 4 week-ends de travail à suivre.

ET C'EST INTERDIT !

En fait, cela pour cacher une réalité bien plus catastrophique: le manque d'effectif et la volonté flagrante de la direction de ne pas vouloir embaucher à des fins économiques.

Voyant ces manipulations des trames des équipes de nuits, ces dernières se sont invitées au CSE (comité social d'établissement) le 6 février dernier. Les collègues ont pu exprimer leur colère face aux mensonges des directions (des ressources humaines et des soins), qui, depuis un an, rabâchent sans cesse les mêmes litanies! « Tout va bien! De quoi vous plaignez-vous? On ne comprend pas ! ».

A cette même séance, SUD et l'intersyndicale ont levé la

grève de nuit qui était en cours depuis 2022...

MAIS POUR REDÉPOSER UN NOUVEAU PRÉAVIS DE GRÈVE !

C'est ainsi que la direction a reçu le 14 février, les syndicats dépositaires de ce préavis, ainsi qu'une délégation des collègues de nuit. Elles ont réitéré leur mécontentement et dénoncer les manipulations des trames et les mobilités imposées.

Afin d'apaiser les esprits, et sentant la mobilisation reprendre de l'élan, la direction a une nouvelle fois promis de réviser la note du temps de travail pour clarifier la situation et que l'encadrement ne puisse pas « interpréter » les textes de la direction.

Avec tout ça, les cadres disent que c'est la direction qui demande ces manipulations de plannings. Et la direction dit que ce sont les cadres qui n'ont pas bien compris!

A ce jour (au moment de l'écriture de l'écho des fourmis), et malgré des relances de SUD, la direction continue de mépriser les équipes de nuit, et n'a fait aucune proposition de réécriture de la note de service du temps de travail.

SUD SANTÉ SOCIAUX, NE S'ARRÊTERA PAS D'ACCOMPAGNER LES COLLÈGUES DE NUIT, POUR LE RESPECT DE LEURS PLANNINGS, DE LEUR TRAVAIL, DE LEURS DROITS, DE LEUR VIE !



POSTES DIT « DE COUPE » OU « TRANSVERSE »

La direction serait indignée, car SUD dénonce que les postes dits « de coupe » ou « transverse » servent de variable d'ajustement pour pallier l'absentéisme !

SOIT...

Alors comment se fait-il que sur ces absences il n'y ait point systématiquement de demandes de remplacement ?

Quand il s'agit de ne pas remplacer, pour la direction « ce n'est pas plus facile, c'est moins difficile. »

Mais qu'en est-il de la bonne prise en charge des patient-es en termes de soins ? De la maltraitance faite aux agent-es qui doivent se démultiplier pour palier ce manque d'effectif ?

« Nous n'avons pas de baguette magique » siffle notre hiérarchie !

Tout est de la faute de l'absentéisme et des postes vacants.

MAIS...

Les équipes de renforcement sont malingres et doivent suppléer l'absentéisme mais aussi les remplacements des



agent-es pour les formations, les compensations syndicales etc...

Des postes vacants ??? Lesquels ? Ceux qui n'apparaissent pas sur MStaff ?

DONC...

L'institution doit offrir les moyens d'avoir du personnel supplémentaire sur les chiches équipes des services et de suppléances !

QUOIQUE...

Ces situations pérennes permettent d'offrir à notre institution de substantielles économies non ?

NOUS DEMANDONS A LA DIRECTION DE METTRE LES MOYENS NECESSAIRES AFIN QUE « LES COUPES » SOIENT RETABLIES ET NE SERVENT PAS DE VARIABLE D'AJUSTEMENT DANS TOUS LES SERVICES CONCERNES !

NOUVEAU MANAGEMENT: L'INTIMIDATION ?

Depuis plusieurs mois, nous recevons des appels récurrents pour nous poser la même question: « est-ce que je peux être convoqué-e dans le bureau de mon encadrement, là sur le champ, et sans savoir pourquoi ? »

NON, CE N'EST PAS POSSIBLE

Tout encadrement peut demander à s'entretenir avec les agent-es, dans la bienveillance, le respect et l'apaisement tant mérité par les fourmis besogneuses.



ALORS NON ! NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE !

Depuis quand ne pas être en accord est un délit répréhensible, tant que nous effectuons notre travail ?

Depuis quand doit-on subir de l'intimidation, juste parce que nous exprimons notre opinion sans insultes ni violences ?

Depuis quand doit-on subir des pressions, juste parce que nous voulons faire respecter nos droits ?

MAIS POUR TOUT ENTRETIEN DE RECADRAGE HIÉRARCHIQUE, ALORS IL FAUT ARRÊTER AVEC CES PRATIQUES D'ENTRETIENS SANS CONVOCATION.

Car malheureusement, il s'avère que c'est régulièrement pour de mauvaises raisons, et qu'il s'agit là d'entretiens d'intimidation ! Parfois même en présence de l'encadrement supérieur, voire avec la direction !

Pourquoi ces entretiens ? Parce que des agent-es ont osé dire leur ressenti, dénoncé leurs conditions de travail, exprimé leur mécontentement pour leurs congés refusés, décalés ou en attente. Et même, juste pour désaccord avec des réorganisations au sein du service.

NOUS N'AVONS PAS QUE DES DEVOIRS, MAIS AUSSI DES DROITS !

Si nous nous faisons convoquer au débotté, sans connaître le motif, sans être préparé, et encore plus quand on se doute que c'est pour nous passer une soufflante, nous avons le droit de connaître le motif, de se faire accompagner (par SUD, ou un tiers) en prévenant l'encadrement, ou de refuser ou reporter cet entretien.

SUD SANTÉ SOCIAUX PEUT, À VOTRE DEMANDE, VOUS ACCOMPAGNER POUR CE GENRE DE CONVOCATION, ET REVENDIQUER LE DROIT DE DONNER SES OPINIONS, SANS PRESSIONS NI INTIMIDATIONS !

LE CHIFFRE DU SEMESTRE

Cela peut paraître dérisoire, mais quand la direction nous impose des économies à tout va, il en est moins. Le pot de départ de l'ancienne directrice générale, a été grassement payée sur le budget du CHU, donc par ... NOUS ! 500 euros de frais de bouche + le paiement en heures supplémentaires de 5 collègues pour le service (installation, service et nettoyage), soit 39h d'heures sup. que nous pouvons estimer à 500 euros (minimum). Soit au bas mot **1000 euros** pour seulement 9 ans de service.

MANQUE DE POSTULANT-ES, LA FAUTE AUX FOURMIS ?

il semblerait, selon la direction des soins, que dans les services nous accueillons toujours et encore mal les nouveaux-elles arrivant-es, ce qui ne les inciterait pas à prolonger leur contrat à l'hôpital.



Or pour SUD, ce n'est pas la faute des équipes en place.

Ce n'est pas la faute non plus des nouvelles et nouveaux collègues ou étudiant-es qui débutent dans les services.

ALORS QUE PROPOSER ?

Que la direction se déplace le jour de l'arrivée des nouveaux collègues avec café et croissants ? et peut-être un petit massage en fin de journée ? NON !

Que la direction leur promette le non rappel à domicile, les vacances de leur choix et de ne pas travailler en sous-effectif ? OUI !

Qu'également la stagiairisation soit de mise en lieu et place du CDI ? OUI ! Et re-OUI !

SOUS-EFFECTIFS, AUGMENTATION DES CADENCES, PEU OU PAS DE PÉRIODE DE « DOUBLAGE », RAPPELS À DOMICILE, CA IMPOSÉS, ... TOUT EST FAIT POUR LES ÉCCEURER DÈS LE DÉPART !



LES 12 HEURES : LA FAUSSE BONNE IDÉE !

sous prétexte « d'améliorer » nos conditions de travail, et soi-disant pour une meilleure qualité de vie, les directions veulent multiplier les organisations en 12h.

La mise en place des 12h n'a qu'un seul objectif : compenser les absences non remplacées, les sous-effectifs, et supprimer des postes pour mieux « servir » la politique de restriction budgétaire.

Dans les tuyaux, sont concernés de nombreux services et établissements du département, EHPAD, les services de médecine, de réanimations, mais aussi les blocs, les urgences.

Deux prétextes principaux : continuité des soins, et manque d'effectifs ! Et oui, iels disent qu'iels n'arrivent pas à recruter !

EFFETS INDÉSIRABLES

Les conséquences, identifiées, du travail en 12h sur les agent-es peuvent entraîner des risques :

- × d'accident de travail,
- × d'erreur de préparation et d'administration de traitements,
- × de perte de vigilance,
- × d'épuisement physique et mental,
- × l'auto-remplacement généralisé.

MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

L'obligation et le passage en force du travail en 12h n'est autre qu'une « maltraitance institutionnelle » qui vise à se généraliser dans de nombreux établissements.

SUD SANTÉ SOCIAUX EST CONTRE LA MISE EN PLACE DES 12H, QUI EST DÉLÉTÈRE POUR LA SANTÉ DES AGENT-E-ES ET L'ACCUEIL DES PATIENT-ES ET RÉSIDENT-ES.



SUD DEMANDE LES EFFECTIFS NÉCESSAIRES POUR LES ÉQUIPES DE JOUR ET DE NUIT, AINSI QUE DES PLANNINGS PERMETTANT UNE COHÉRENCE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE POUR TOUSTES.

CONGÉS ANNUELS: LES ARNAQUES DES MAÎTRES DU TEMPS

Méfiance, les congés annuels disparaissent.



Youpi ! Bientôt les vacances, mais à quel prix ?

Revenons sur cette période difficile pour toutes et tous. Ce mois où l'on doit jouer des coudes pour pouvoir poser nos vacances à la meilleure place. Cette meilleure place pour nous, selon nous, selon nos familles, selon nos besoins. Mais que dis-je ?

AUX YEUX DE LA DIRECTION, LES SOIGNANT·ES N'ONT PAS, OU PLUTÔT N'ONT PLUS LE DROIT, À UNE VIE PRIVÉE!

Nous devons toujours faire selon les besoins du service selon les besoins du CHU. Fût un temps les soignant·es étaient remplacé·es, mais ça, c'était avant !

Pour beaucoup de services, 3 semaines de vacances riment avec 1 week-end supplémentaire de travail à faire au retour de ses congés. Soit 3 week-ends à la suite, ce qui revient à perdre 2 CA !

VIVE LES VACANCES !!

Les agents à temps partiel doivent bosser à 100%, et avoir la paie du temps partiel ! C'est vrai que ça fait rêver...

Aujourd'hui plus personne pour remplacer, faute de postulant·es.

NE SERAIT-CE PAS À CAUSE DE L'ATTRACTIVITÉ ?



ATTRACTIVITÉ: LE JEU DES MENTEUSES-MENTEURS?

Tous les ans la même rengaine, lors des cérémonies des vœux, de la part de la direction générale

EN JANVIER 2023

La DG disait: « Notre CHRU a la chance de ne pas être trop impacté par les difficultés de recrutement. », en se vantant d'avoir recruté en 2022: 62 IDE et 54 AS (soit 116 agent·es) en plus par rapport à 2021.

EN JANVIER 2022

La DG disait: « Au-delà des insatisfactions bien palpables, je veux rappeler que notre CHRU demeure attractif », en se vantant d'avoir recruté en 2021: 151 personnels non médicaux en plus, en comparaison à 2020.

EN JANVIER 2021

La DG disait: « L'ensemble des mesures [du SEGUR] a contribué à rendre notre CHRU plus attractif », ce qu'elle a essayé de démontrer en donnant le chiffre de 247 recrutements supplémentaires en 2020, par rapport à 2019!

A en croire tous ces discours, et encore, nous aurions pu remonter plus loin, nous sommes toujours plus nombreuses.eux dans l'établissement!



MAIS ALORS POURQUOI?

La direction des soins au CSE de Février 2023: « Il est aujourd'hui plus difficile de recruter des infirmières, ce qui pose la question de l'attractivité et de la pénibilité ».

Ce discours de la direction des soins et de la DRH est déclamé très régulièrement lors des instances, mais également lors des réunions de négociations, ou encore, dès que nous dénonçons les manques d'effectifs dans les services.

MENSONGES OU VOLONTÉ ?

Pourtant, SUD a regardé les petites lignes des derniers bilans sociaux, et les chiffres sont là. Nous n'inventons rien, car ces chiffres sont les mêmes que la direction générale, mais en négatif!

LE SYNDICAT SUD SANTÉ SOCIAUX DÉNONCE, NON SEULEMENT LES MENSONGES VOLONTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE, MAIS UNE RÉELLE VOLONTÉ DE NE PAS EMBAUCHER. NOUS DEMANDONS LA FIN DE CES MENSONGES INSTITUTIONNELS, ET SUD CONTINUERA DE DÉNONCER LES ÉCONOMIES FAITES SUR LE DOS DES COLLÈGUES, ET SUR LES PRISES EN CHARGE DES PATIENT·ES.

RECLASSEMENT CATÉGORIE B : LES MAGICIENS OSENT !

Reclassement des AS-AP, nous aurions pu nous réjouir à l'idée d'être enfin, un peu plus reconnues.

Après la mise en place du décret n°2022-1207 du 31 août 2022, nous pouvions avoir un espoir pour une belle avancée au terme de nos carrières.

Et bien NON ! Après 2 ans dans les tuyaux gouvernementaux, ce changement n'est pas satisfaisant. En effet, les retours après ces quelques mois, sont plutôt négatifs et décevants.

ABRACADABRA

Les reclassements successifs ont eu pour effet de faire reculer dans leur carrière les collègues déjà en poste. Le passage en catégorie B de 2021 est particulièrement en cause.

EN EFFET, SI DANS L'ABSOLU LES GRILLES SONT EN 2023 MEILLEURES QU'EN 2020 POUR LES AS-AP, LE RECLASSEMENT S'EST FAIT SANS TENIR COMPTE DES CARRIÈRES DÉJÀ COMMENCÉES.

Les collègues qui commencent aujourd'hui profiteront intégralement des améliorations. Mais pour les collègues en cours de carrière, c'est la douche froide.

LA CARRIÈRE DES AS-AP, C'EST COMME MONTER UN ESCALATOR À CONTRE-SENS : C'EST LONG, TU EN CHIES, ET TU RISQUES DE REDESCENDRE PLUS VITE QUE TU N'ES MONTÉ-E !

Les échelons sont redescendus. Et par la même occasion, l'ancienneté aussi ! Des reclassements justes prendraient effet avec l'ancienneté totale pour être équitables.

Si nous tentons de regarder et d'essayer de comprendre nos fiches de salaire, nous sommes abasourdis par cette énorme supercherie. Bonjour médiocre rétrogradation !! Adieu à nos chères années de travail, à notre fidélité, à notre ancienneté. Il y a de quoi être déçu-es du résultat.

ATTRACTIF ?!

Pour certain-es d'entre nous, c'est plus de 10 années d'évolution de carrière de perdues. C'est injuste et inacceptable !

A ce rythme là, nous ne sommes pas prêt-es d'atteindre le pays serein et calme de la retraite. Le graal du dernier échelon étant devenu inaccessible.

SUD REVENDIQUE DES SALAIRES À LA HAUTEUR DE L'IMPORTANCE DE NOS MÉTIERS, AVEC DES CARRIÈRES LINÉAIRES.

TOTAL SOUTIEN AU CENTRE LGBT

Le lundi 22 mai, le centre LGBT des Tanneurs a subi sa 6ème attaque en 2 mois et demi. Cette fois, c'est une bombe artisanale qui a explosé à l'intérieur des locaux. L'intolérance et la violence liberticide est du côté de l'extrême droite ! Nous devons la combattre !

L'extrême-droite est toujours présente, toujours violente. Les agressions et exactions se multiplient. Cela est d'autant plus inquiétant à l'heure où le gouvernement joue au jeu dangereux de discréditer le mouvement social en le renvoyant dos à dos avec les mouvements fascistes.

Il faut d'urgence mettre un terme à cet amalgame. Il faut d'urgence mettre fin à cette rhétorique.

MACRON NE PEUT PLUS SURFER SUR UNE VALORISATION DE L'EXTRÊME-DROITE AVEC L'ESPOIR DE SE RETROUVER FACE À ELLE LORS DU DEUXIÈME TOUR DES PRÉSIDENTIELLES.

EN LUTTE AVEC LES VICTIMES DE L'EXTRÊME-DROITE

Contre l'intolérance et la violence, 300 personnes se sont rassemblées le vendredi 26 mai à Tours. Nous ne supporterons pas que les attaques continuent. Tout doit être fait pour que les groupes et les individus qui souhaitent imposer leur domination aux autres (LGBT, femmes, étrangè-res ou considéré-es comme tel, prolo, handicapé-es...) soient désarmés et réduits au silence.



SUD SANTÉ SOCIAUX COMBAT L'EXTRÊME-DROITE ET LES IDÉOLOGIES ET CONCEPTS QUI LES SOUS-TENDENT. SOUTIEN TOTAL À TOUSTES CELLES QUI SONT VICTIMES ET S'OPPOSENT À ELLES !

CONSEIL MÉDICAL FORMATION PLÉNIÈRE (EX COMMISSION DE RÉFORME)

Le conseil médical formation plénière (CMFP) est une instance médicale et paritaire qui intervient pour formuler des avis notamment sur les maladies en lien avec les risques professionnels.

650 000 ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR AN,
DONT 14 MORTELS PAR SEMAINE



IL EST COMPOSÉ DE :

- × Deux médecins agréés. La présidence est assurée par l'un-e des 2 médecins
- × Deux représentant-es de l'administration
- × Deux représentant-es du personnel désignés par les deux Organisations Syndicales

Le quorum est de 4 dont au moins deux médecins et un-e représentant-e du personnel.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCE N'ONT PAS CHANGÉ:

Le conseil médical formation plénière doit être saisi pour avis préalable sur :

- × L'imputabilité au service d'un accident ou d'une maladie lorsqu'un fait commis par le fonctionnaire ou une circonstance étrangère au service ne permet pas à l'administration d'établir elle-même le lien entre le service et la maladie et l'accident, ou lorsqu'elle envisage de rendre une décision défavorable.
- × La détermination du taux d'incapacité permanente partiel (IPP) suite à maladie professionnelle reconnue
- × L'attribution de l'allocation temporaire d'invalidité (ATI) en cas d'invalidité résultant d'un accident de service ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % ou d'une maladie professionnelle ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 1%
- × L'aptitude aux fonctions à la fin de tout type de droit à congé maladie (maladie ordinaire, congé de longue maladie, de longue durée, Congé d'Invalidité Temporaire Imputable au Service)
- × La mise à la retraite pour invalidité
- × L'attribution d'une rente à un fonctionnaire stagiaire licencié pour inaptitude physique

Dès que vous êtes informé-e de la date de passage de votre dossier en CMFP, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentant-es syndicaux-ales, pour qu'ils puissent prendre connaissance de votre dossier en amont de l'instance.

PLUS NOUS CONNAISSONS VOTRE DOSSIER MIEUX NOUS LE DÉFENDRONS.

De façon générale, nous vous conseillons de nous contacter en cas d'arrêt de travail (Maladie ordinaire, accident du travail, maladie professionnelle...) pour vous conseiller au mieux, avant la fin de droit.

NOS REPRÉSENTANT-ES SUD SANTÉ SOCIAUX AUX CMFP DANS CHAQUE GRADE :

- × CMFP n°2 Anita Garnier et Damien Seguin
- × CMFP n°4 Mario Bulian, Fabrice Campagné et Ludivine Pichot
- × CMFP n°5 Marie Laure Cognard, Sandra Merlet et Joël Turpin
- × CMFP n°7 Affif Benharat et Anthony Poujol
- × CMFP n°8 Stéphanie Silnique
- × CMFP n°9 Michèle Germain et Céline Parcé



EN SIÉGEANT DANS CETTE INSTANCE, SUD SANTÉ SOCIAUX, Y DÉFENDRA TOUJOURS LES COLLÈGUES POUR LA RECONNAISSANCE DES ACCIDENTS IMPUTABLES AU SERVICE, LA RECONNAISSANCE DES INCAPACITÉS, ET NOUS FAISONS UN SUIVI SUR LA DURÉE !

LOI RIST : VERS LA FIN D'UN SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ?

En avril 2021 a été voté la dite « loi Rist ». Cette loi est entrée en vigueur en avril 2023. Cette loi a pour sous-titre : « améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ».

Donc 2 ans ! 2 ans pour se préparer, 2 ans pour mettre en œuvre.

Cette loi traite plusieurs sujets, comme par exemple l'ajout de compétences médicales, sur les professions d'IPA et des sages-femmes. Sur ces points, SUD tire la sonnette d'alarme sur ces transferts de compétences, de responsabilités. Et le salaire suit-il? Nous en avons déjà parlé dans des Echos des Fourmis antérieurs.

PLAFONNEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DE L'INTÉRIM MÉDICAL

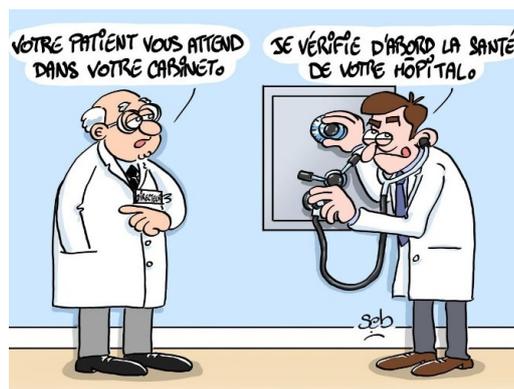
Dans cette édition, nous allons nous focaliser sur le plafonnement de la rémunération des médecins intérimaires. Celle-ci ne peut plus dépasser 1390€ pour 24h de garde dans le public.

SUD SANTÉ SOCIAUX NE PEUT ÊTRE QUE SATISFAIT DE CE PLAFONNEMENT DES RÉMUNÉRATIONS DE CE SYSTÈME. CERTAINS MÉDECINS MERCENAIRES EN PROFITAIENT LARGEMENT, AU DÉTRIMENT DES FINANCES PUBLIQUES, DU SUIVI DES PATIENTS ET PARFOIS, DE LA QUALITÉ DES SOINS.

Mais il existe des parades pour les responsables des établissements publics. Par exemple par le bais de contrats courts, bien mieux rémunérés que ce plafonnement pour 24h de travail !

UNE LOI CONTRE UN SYSTÈME ?

Mais telle quelle, cette loi est délétère. Elle ne concerne l'intérim médical que pour le service public ! Elle ne concerne absolument pas le secteur privé !



CONSÉQUENCE, CES MÉDECINS MERCENAIRES DÉLAISSENT LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS. TOUT ÇA PAR APPÂT DU GAIN !

Là, on peut constater l'intérêt de ces médecins pour les deniers publics plutôt que pour la santé publique !

On est frappé par le manque de préparation et d'anticipation de l'entrée en vigueur de cette loi. Rien, ou pas grand-chose n'a été fait pour éviter que l'évident ne se produise.

Maintenir une concurrence déloyale, des règles du jeu faussées entre le public et le privé, voilà la stratégie du gouvernement. Et tout cela financé par la sécurité sociale.

UN SYSTÈME DE SOIN 100% PUBLIC, 100% SÉCU

Ce n'est pas la première fois que le pouvoir politique montre sa soumission aux lobbys de la médecine libérale. Il y a une longue histoire d'opposition des organisations de médecins à la logique de la sécurité sociale, afin de garder une position sociale de notables en France.

POUR SUD, UN-E PROFESSIONNEL LE DONT LES REVENUS SONT ASSURÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE NE DOIT PAS POUVOIR ÊTRE LIBÉRAL OU BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DU PRIVÉ LUCRATIF. C'EST UNE ABERRATION, UNE CONCURRENCE DÉLOYALE QUI MINE LE SECTEUR PUBLIC ET DONC L'ENSEMBLE DE NOTRE SYSTÈME.

Il ne faut pas transiger avec les médecins mercenaires. Il faut garantir un cadre homogène cohérent, qui ne laisse aucune place aux bénéfices individuels face à l'intérêt général.

LES CONSÉQUENCES DE CETTE LOI ET CELLES D'AVANT

Par manque d'anticipations et d'améliorations des conditions de travail, et faute de personnels, des lits ferment et des services ferment. Cela a pour effet direct la diminution de l'offre de soins et surtout l'accès aux soins dans le public, surtout pour les plus précaires.

Au CHU de Tours, cela se traduit par des suppressions de plages horaires pour les blocs opératoires, la fermeture temporaire (parfois le temporaire est bien long) de lits USC neurochirurgie, de lits d'ORL, de lit de pneumologie, de lit d'UHCD... Les autres établissements du département ne sont pas épargnés non plus, et nous allons vers de possibles fermetures temporaires des urgences de Chinon, Amboise ou Loches, et de la maternité de

Chinon dès cet été !

SUD Santé Sociaux dénonce les différentes politiques menées depuis plus de 30 ans, qui n'ont fait que détruire à petit feu le système de santé public !

NOUS DEMANDONS DES VRAIES RÉFORMES DE PROGRÈS (ET NON PAS DE RECUL OU DE DESTRUCTION) PAR LA HAUSSE DES SALAIRES, PARTICULIÈREMENT POUR LES PLUS BAS. MAIS SURTOUT DES MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL PAR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL NON-MÉDICAL ET MÉDICAL, PAR LA RÉOUVERTURE ET L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE LITS D'HOSPITALISATION AFIN D'ASSURER POUR TOUS L'ACCÈS AUX SOINS DANS DES CONDITIONS DIGNES. MAIS AUSSI, UN SYSTÈME, POUR LA SANTÉ, LE SOCIAL ET LE MÉDICO-SOCIAL, UNIQUEMENT PUBLIC !

RÉCIT D'UNE MOBILISATION MASSIVE ET HISTORIQUE SUR LES RETRAITES ! ET CE N'EST PAS FINI !

Cela faisait longtemps que nous n'avions pas connu une telle mobilisation, portée par une unité syndicale complète, massive avec des millions de personnes dans les rues, ancrée durablement sur tout le territoire y compris dans les coins les plus reculés, soutenue par la majorité de la population, multiformes, combinant les manifestations de masse, les grèves reconductibles dans certains secteurs, les casseroles irrévérencieuses et subversives lors des visites des membres du gouvernement ou du président.

Nous en sortons grandi-es et plus fort-es. Même si la loi est pour le moment passée, nous constatons l'absence de sentiment de défaite et la colère est toujours là, profonde. Elle rejaillira tôt ou tard, à la moindre étincelle.

Dans un contexte d'inflation galopante et alors que les profits records des entreprises du CAC 40 sont confisqués au profit d'une minorité de privilégié-es, la population a parfaitement compris qu'il s'agissait de faire reposer sur elles et eux l'ensemble des efforts. Pendant ce temps le patronat est une fois de plus épargné.

Les organisations syndicales se renforcent, les adhésions se multiplient, des sections syndicales se créent. Des liens se sont tissés entre les générations, entre ceux qui manifestaient pour la 1^{ère} fois et les habitué-es, entre les salarié-es et actrices du mouvement social, entre ceux qui revendiquent avec raison des hausses de salaires et de meilleures conditions de travail et ceux qui refusent la destruction du vivant et du climat.

FIN DU MONDE, FIN DU MOIS, MÊME COMBAT !

Les soutiens internationaux sont pléthores, des délégations étrangères étaient présentes à la manifestation parisienne du 1^{er} mai. Les messages de soutien de diverses organisations internationales affluent. Le monde entier nous regarde.

Le gouvernement et Macron sont en difficulté, conscients de la crise sociale, démocratique et politique qui ne passe pas, bien au contraire. Iels ne peuvent plus sortir sans un arsenal policier démesuré. Iels annulent même leurs déplacements ou se cachent pour échapper à la contestation. Macron a été obligé de se cacher dans les tribunes du Stade de France et a défilé tout seul sur les Champs Elysées. Iels confisquent les cartons rouges ou les casseroles, restreignent les libertés individuelles. Pire, iels

répriment et mutilent pour faire peur et affaiblir la mobilisation.

Et malgré tout, avec 2,3 millions de manifestant-es, ce fût un véritable raz-de-marée populaire qui a déferlé le 1^{er} mai.

Les casseroles sont sorties des placards et l'intervalle « les 100 jours de Zbeul » est lancé.

NOUS SAVONS CE QUI NOUS A MANQUÉ POUR FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT ET MACRON.

Un appel intersyndical clair à la coordination des grèves dans plus de secteurs aurait pu renforcer les secteurs qui se sont mobilisés. L'état des salarié-es dans les différents secteurs a freiné la mise en place d'une mobilisation déstabilisatrice à cause de la précarité des emplois et les fins de mois difficiles, l'éclatement des collectifs de travail,

l'ampleur de la tâche devant un gouvernement qui ne céderait rien, les salarié-es de la fonction publique trop éreinté-es par son délabrement.

Mais en sachant tout cela, en reconstruisant du collectif, en s'organisant sur nos lieux de travail et de vie, en cultivant notre indignation et notre subversivité, en s'appuyant sur les forces de cette mobilisation, en tenant compte de ces faiblesses, nous ne pouvons que nous renforcer et préparer la suite.

C'est d'autant plus indispensable que nous avons un danger face à nous que nous ne

pouvons ignorer. C'est celui de l'extrême droite en embuscade. Elle se retrouverait armée des lois liberticides adoptées ces dernières années. Elle reste silencieuse pour ne pas montrer que son programme reste tout aussi libéral et nocif que celui des capitalistes. Il est renforcé par les discours réactionnaires, racistes, antiféministes, lgbtphobes qui pullulent, largement relayés dans les médias. Nous ne pouvons accepter cette sinistre perspective pour nos conditions de vie, nos droits, nos libertés.

Les urgences aujourd'hui c'est la hausse des salaires, des pensions, des minimas sociaux. C'est l'accès pour toutes et tous aux besoins sociaux et aux biens communs comme l'énergie, l'éducation, la santé, le logement, la culture, les transports. Ce sont la diminution du temps de travail, la fin de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail. Ce sont l'écologie et le climat, l'égalité femmes-hommes, les droits des étranger-es, défendre la paix contre les impérialismes, les guerres et leurs profiteurs.

FORT-ES DE CETTE FORMIDABLE MOBILISATION NOUS SOMMES PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉ-ES À POURSUIVRE CET ÉLAN POUR UN MEILLEUR PARTAGE DES RICHESSES, UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE QUI PREND EN COMPTE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE. NOUS N'AVONS PAS DIT NOTRE DERNIER MOT, BIEN AU CONTRAIRE !



SUD SANTÉ SOCIAUX CHU DE TOURS

SOLIDAIRES UNITAIRES DÉMOCRATIQUES

Les contacts et militant·es syndicaux·ales sont à votre disposition en cas de besoin ou pour tout renseignement.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h à Bretonneau 7 37 62 sudsantesociaux37@gmail.com

Mercredi et jeudi de 9h à 17h à Trousseau 7 84 17 www.sudsantesociaux37.org

Portable secteur public 06 15 08 62 22 [@sudsantesociauxchudetours](https://www.facebook.com/sudsantesociauxchudetours)

DECT du CHSCT 7 07 84 [@sudsantesociaux37](https://www.instagram.com/sudsantesociaux37)

BEAUVILAIN SOPHIE	7 37 62	MERLET SANDRA	7 37 62
<i>Urgences Trousseau</i>		<i>Neuro-chir Bretonneau</i>	
BENHARRAT AFIF	7 27 27	MONGAULT CHARLIE	7 16 38
<i>UCPA</i>		<i>Psy B rdc</i>	
BOISSEAU (PRINTANIER) EMILIE	7 81 29	PARCE CÉLINE	7 87 55
<i>Deruato C</i>		<i>Vaquemestre</i>	
BOUCHET THIERRY	7 15 64	PÉRRICHON CÉLINE	7 29 80
<i>Blauchisserie</i>		<i>ODG</i>	
BULIAN MARIO	7 20 77	POUJOL ANTHONY	7 37 62
<i>Service électrique Trousseau</i>		<i>Logistique hôtelière</i>	
BRUNET CHARLÈNE	7 73 18	SEGUIN DAMIEN	7 37 62
<i>Service informatique</i>		<i>SICS nuit Bretonneau</i>	
CAMPAGNÉ FABRICE	7 19 32	SILNIQUE STÉPHANIE	7 06 37
<i>Service électrique Trousseau</i>		<i>CPTS Psy A</i>	
COGNARD MARIE LAURE	7 42 89	TIVAUX WILLY	7 13 89
<i>ORL Bretonneau</i>		<i>UMUH ONCO (nuit)</i>	
COGNEE CÉCILE	7 06 64	TURPIN JOËL	7 38 28
<i>Neuro Bretonneau</i>		<i>CPU Ado</i>	
DENIZOT CORINNE	7 13 89		
<i>UMUH-Onco (nuit)</i>			
FERNANDES OLIVIER	7 57 30		
<i>UCPA Trousseau</i>			
GADRAT NICOLAS	7 90 00		
<i>Manutention Trousseau</i>			
GARNIER ANITA	7 37 62		
<i>Urgences Trousseau (nuit)</i>			
GAUCHET STÉPHANIE	7 88 27		
<i>Urgences Adultes</i>			
GERMAIN MICHÈLE	7 42 89		
<i>Consultations Trousseau</i>			
GIRARD MARIE-JOSÉ	7 37 62		
<i>ORL Bretonneau (nuit)</i>			
GOMES-RIBEIRO CHARLÈNE	7 12 19		
<i>CHR Thoracique Vasculaire Trousseau</i>			
GUESNIER MARYSE	7 88 27		
<i>Caucérologie-Curiethérapie</i>			
GUILBERT MARIE-CHRISTINE	7 37 62		
<i>Neuro-chir Bretonneau</i>			
HAMEAU SÉBASTIEN	7 37 62		
<i>Neuro-chir Bretonneau (nuit)</i>			



Allan

CE JOURNAL EST GRATUIT. IL EST FINANCÉ ET IMPRIMÉ PAR LE SYNDICAT SUD ET TIRÉ À 2100 EXEMPLAIRES.
LES ARTICLES NON SIGNÉS SONT VOTÉS ET ASSUMÉS COLLECTIVEMENT PAR LE CONSEIL SYNDICAL SUD.

AU THEATRE CE SOIR

Au Bon Coin Du CHU

Aux éditions « la grande braderie »

Mme De syndiquée : Sal.....

Mme Naïve de l'étonnée : J'EN PEUX PLUS!!! balayer, astiquer, nettoyer, le service est pimpant mais moi, je suis rincée. Le sous-effectif permanent , y'a maldonne !

Mme De Syndiquée : ça c'est sûr! Tous les jours la direction parle d'attractivité mais sur le terrain , on manque toujours de personnel.

Mme Naïve de l'étonnée : pourtant, il y a bien des propositions de poste sur la super plateforme M Staff.

Mme De Syndiquée : oui beaucoup de postes à pourvoir et visiblement pas assez de candidat-es et quand il y en a, la complexité du logiciel a raison de leurs candidatures.

Mme Naïve de l'étonnée : oui, pour sûr. J'ai tenté de postuler sur un autre service mais j'en ai encore des sueurs froides. Il faut ton CV, ta lettre de motivation, tes diplômes. J'avais l'impression de postuler pour mon premier poste.

Mme De Syndiquée : oui bientôt , ils demanderont également ta feuille d'imposition !

Mme Naïve de l'étonnée : en attendant, que ce soit en mutation, CDI ou CDD , les nouvelles recrues sont aux abonné-es absent-es! Et pour nous, la plupart du temps on ne correspond pas au profil !

Mme De Syndiquée : pourtant avec le nombre de postes vacants, on pourrait croire que les demandes pour changer de postes sont plus aisées mais la direction a sa petite stratégie.

Mme Naïve de l'étonnée : quelles stratégies pourrait-elle avoir à part embaucher et titulariser les nouvelles et nouveaux agent-es ?

Mme De Syndiquée : la réponse: la frustration !

Mme Naïve de l'étonnée : alors je comprends pas, vas y explique, je suis perdue là.

Mme De Syndiquée : c'est simple, dans les services où il y a des postes vacants, la direction ne les mets pas en ligne sur MStaff ! Ou bien, sur une courte période ! Comme ça, les collègues qui aimeraient postuler ne le peuvent pas. Ça laisse les services qui sont en sous-effectif, bah... toujours en sous-effectifs ! Et par ailleurs, quand les postes réapparaissent, ils sont au rabais, des postes de titulaires deviennent des postes de CDD et en temps partiel. Donc les collègues sont frustré-es.

Mme Naïve de l'étonnée: en bref c'est comme sur le bon coin, si l'annonce ne prend pas, on fait un rabais de 20%. Bref on solde nos postes ?

Mme De Syndiquée : oui, et le double effet kisscool®, faute de postulant-es, ils ferment des lits !!! A SUD, on n'est pas dupes. La direction continue de dégrader les conditions de travail, comme ça les collègues partent, les nouveaux diplômés ne postulent pas et à la fin on ferme des lits ou on impose les 12 heures généralisées. On mélange le tout, et c'est la bonne recette pour continuer de détruire la santé des collègues et par là même tout l'hôpital public. Cette stratégie nous, à SUD, on la refuse, on continuera à la dénoncer et à se battre contre !